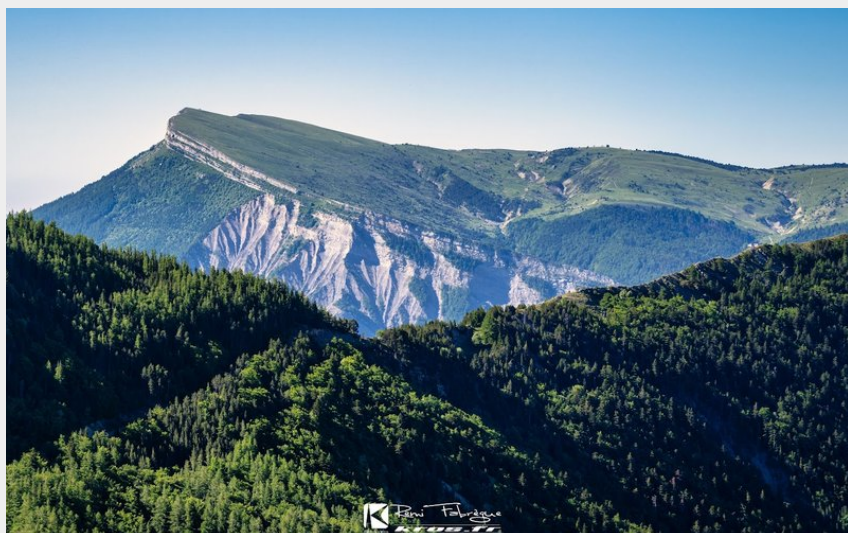
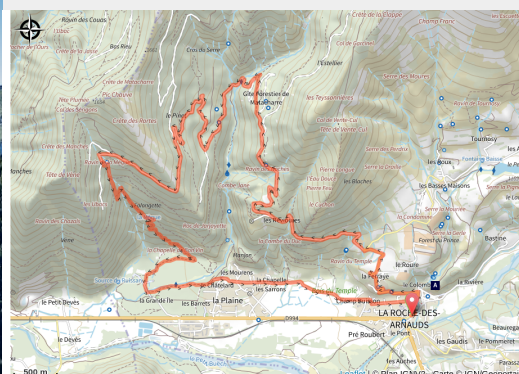


# Ravin de la Mèque (VTT n°39 rouge)

Dévoluy - La Roche-des-Arnauds



Vue sur Céüse depuis la forêt de Matacharre (R.Fabregue - Raid VTT CDS)



*Une montée sur piste à travers la forêt de Matacharre et une descente rapide sur un beau sentier !*

## Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 18.0 km

Dénivelé positif : 731 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Archéologie, Faune, Flore et forêt, Point de vue, Refuge

# Itinéraire

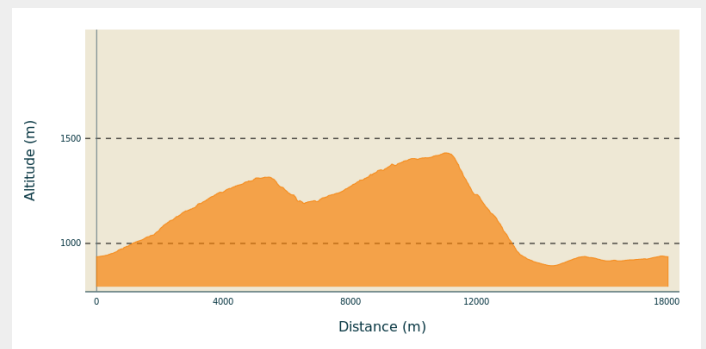
**Départ** : La Roche-des-Arnauds

**Arrivée** : La Roche-des-Arnauds

**Balisage** :  Vélo

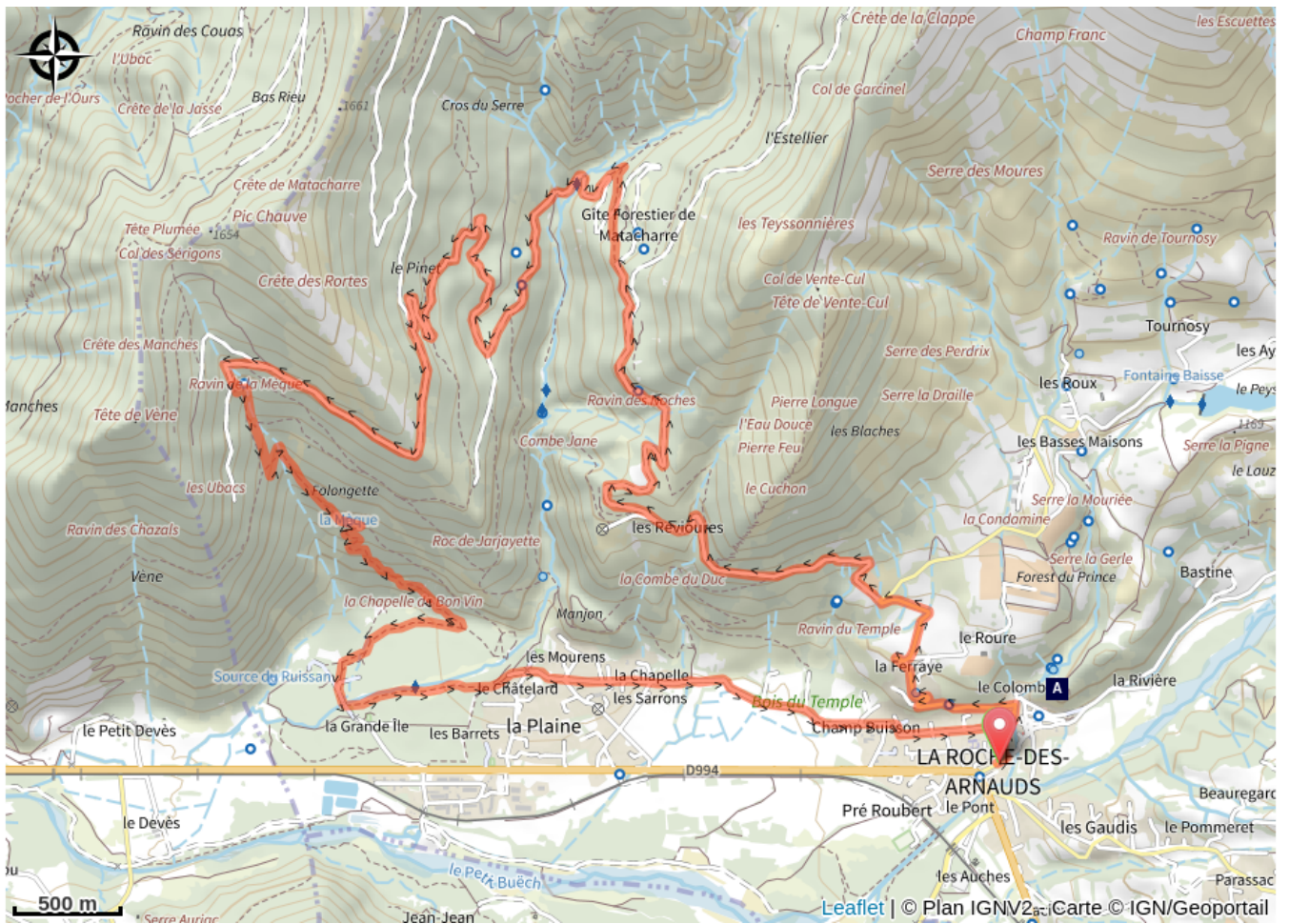
**Communes** : 1. La Roche-des-Arnauds

## Profil altimétrique



Altitude min 894 m Altitude max 1431 m

# Sur votre chemin...



Château de la Roche des Arnauds  
(A)

# Toutes les infos pratiques

## Comment venir ?

### Parking conseillé

Parking qui jouxte le cimetière de la Roche des Arnauds, 50 mètres avant la boule en direction du centre du village

## Lieux de renseignement

### Office de tourisme Source du Buëch - bureau d'accueil d'Aspres-sur-Buëch

Avenue de la gare, 05140 Aspres-sur-Buëch

Tel : 04 92 58 68 88

<https://www.sources-du-buech.com/>



### Office de tourisme Source du Buëch - bureau d'accueil de Veynes

Avenue Commandant Dumont, 05400 VEYNES

Tel : 04 92 57 27 43

<https://www.sources-du-buech.com/>



# Sur votre chemin...

---



## Château de la Roche des Arnauds (A)

En 1017, sur la colline, au-dessus d'une petite église, est aménagée une tour protégée par un rempart. En 1188, Arnaud III Flotte est seigneur de La Roche. Au début du XIIIe siècle, le site est la possession d'Arnaud IV de Flotte. En 1226, la seigneurie et le château sont cités dans un texte. Le site n'est pas Dauphinois mais dépend des Comtes du Valentinois et du Diois. En 1294, les étendards des deux Comtes flottent sur le château.

À la fin du XIIIe siècle, le village est entouré d'un rempart. En 1357, la chapelle castrale est mentionnée dans un texte. Au XXIe siècle, la découverte du site est libre et gratuite en respectant la propriété privée.

Crédit photo : Damien Desbenoit - CCBD